

CONCERTATION

"Pour dessiner l'avenir de notre territoire"

IRI



Pour tous renseignements :
www.grandreims.fr

01
OCTOBRE
2024

à Warmeriville

02
OCTOBRE
2024

à Bezannes

07
OCTOBRE
2024

à Courlandon

09
OCTOBRE
2024

à Taissy

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

MOT D'ACCUEIL

Mot d'accueil

1. *Qu'est-ce qu'un SCoT ?*
2. *Focus sur l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN)*
3. *Les principaux éléments du diagnostic et les grands enjeux qui en découlent*
4. *Les grandes orientations du PAS*
5. *En cours de rédaction : le DOO*
6. *Les prochaines étapes de la procédure*

Débats avec la salle



1. Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Schéma de Cohérence Territoriale

Document
réglementaire et
opposable

Stratégie collective
Complémentarité
Equilibre

Aménagement du territoire
Bassin de vie
Communauté urbaine



Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

Énonce la stratégie d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir

Définit les objectifs à atteindre

Constitue le projet politique de développement et d'aménagement du territoire



Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

Décline le Projet d'Aménagement Stratégique en orientations et objectifs

Ces objectifs portent sur la réduction de la consommation foncière, l'aménagement commercial, la création de nouveaux logements...

Constitue un document prescriptif, déterminant les conditions d'application du projet



Les annexes

Présentent les éléments d'analyse et d'enjeux ayant permis de définir le projet

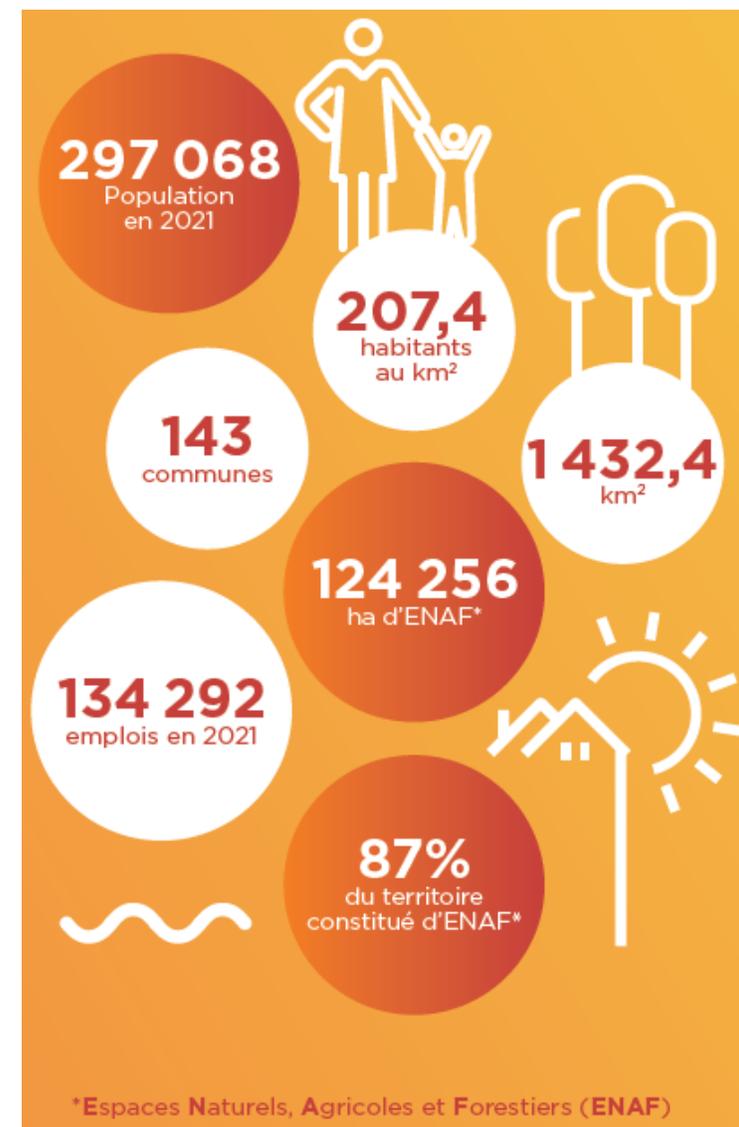
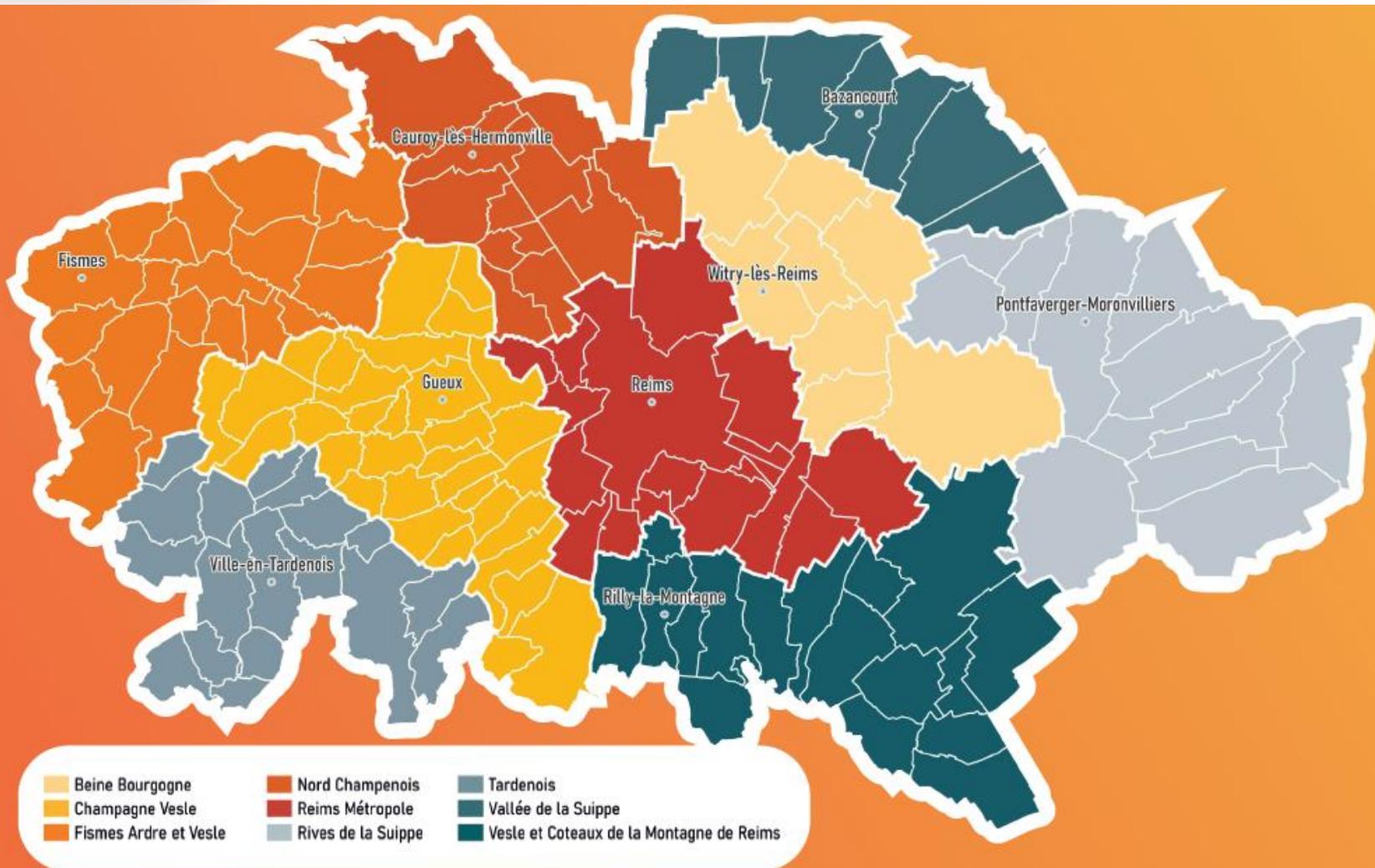
Comprennent le diagnostic, l'évaluation environnementale et les justifications du projet

Constituent des documents d'informations et d'explications



C'EST traduire collectivement dans un document réglementaire et opposable la stratégie d'aménagement du territoire du Grand Reims

Le territoire du SCOT



- Les grands objectifs de la révision

1

Élargir le périmètre du SCoT actuel en intégrant les **18 communes du Tardenois et la commune nouvelle de Cormicy-Gernicourt**



2

Affirmer **un équilibre et une complémentarité** entre les **polarités urbaines et rurales du territoire**



3

Soutenir une **offre d'habitat, de services et de mobilités complémentaires** entre les territoires adaptée aux **nouveaux modes de vie**



4

Accompagner **les transitions écologique, énergétique et climatique** du territoire



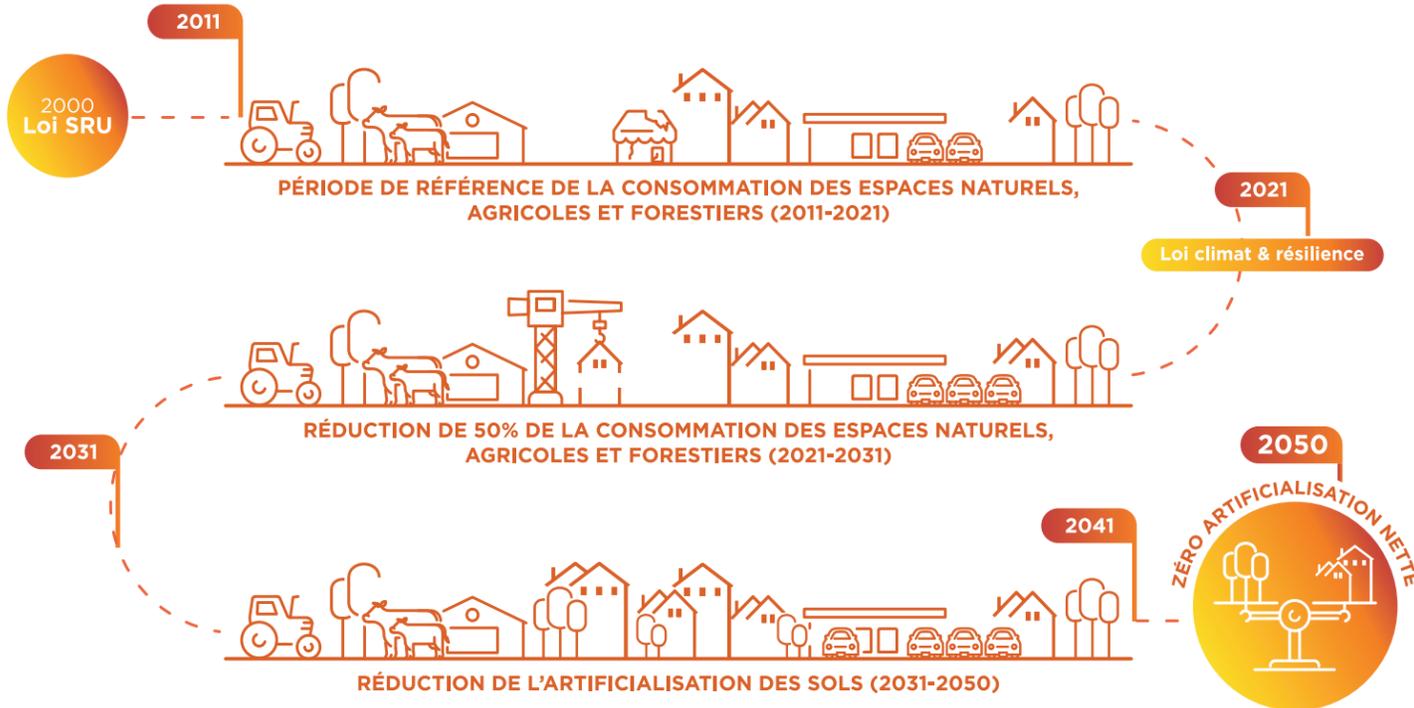
2. Focus sur l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN)



Pour tous renseignements :
www.grandreims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

- Rappel de la loi Climat et Résilience, de l'Objectif ZAN et des enjeux



LES ENJEUX POUR 2050

- Valoriser et optimiser le foncier disponible
- Réduire la consommation d'espaces de **50 %** sur la période **2021-2031**
- Assurer les besoins de **développement** économique et résidentiel avec **moins de foncier** : réemployer les friches, intensifier et densifier le foncier aménagé existant
- Mobiliser les **gisements fonciers** pour réduire la consommation foncière



- La **consommation** d'espaces :

-  ○ Extension de la ville sur des espaces cultivés ou naturels
- Mesure l'étalement urbain

- L'**artificialisation** des sols :

-  ○ Perte de la fonctionnalité écologique des sols (biodiversité, perméabilité...)
- Mesure l'atteinte portée aux fonctions des sols, y compris en zone urbaine

- La **renaturation** / désartificialisation des sols :

-  ○ Restauration des fonctionnalités des sols pour les ramener à un état non artificialisé (désimperméabilisation, dépollution...)

- L'**artificialisation nette** :

C'est le solde entre :



Surfaces artificialisées

(création de bâtiment, route ou parking goudronnés, voie ferrée, décharges,...)

Surfaces nouvellement désartificialisées

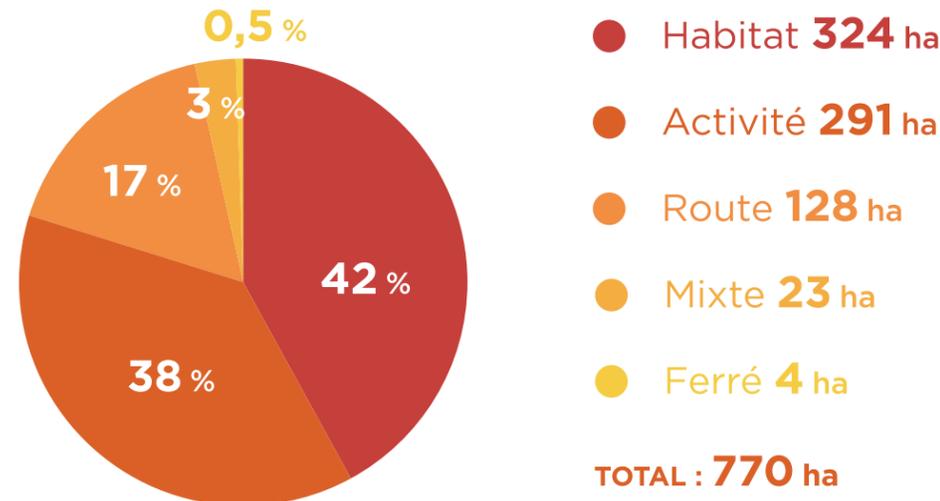
(restauration des cours d'eau, de zones humides, de mares, de terres agricoles, de forêts, de prairies, création de parc urbains publics ou de jardins privés boisés...)

LES ÉLÉMENTS CLÉS DU DIAGNOSTIC

Sur le Grand Reims entre 2011 et 2021

- Consommation d'espaces de **770 ha**
- Répartition quasi-équilibrée entre **habitat** et **économie / équipements**
- Consommation principalement concentrée dans **le cœur de l'agglomération et ses pôles structurants**
- **Densités** de construction variables selon les tissus urbains
- Présence de **76 ha** de friches mobilisables à court ou moyen terme

Destinations de la consommation d'espace du SCoT de la région rémoise CU du Grand Reims entre 2011 et 2021 (en ha)



3. Les principaux éléments du diagnostic et les grands enjeux qui en découlent

A l'horizon 2050, quelle stratégie de
développement pour notre territoire ?



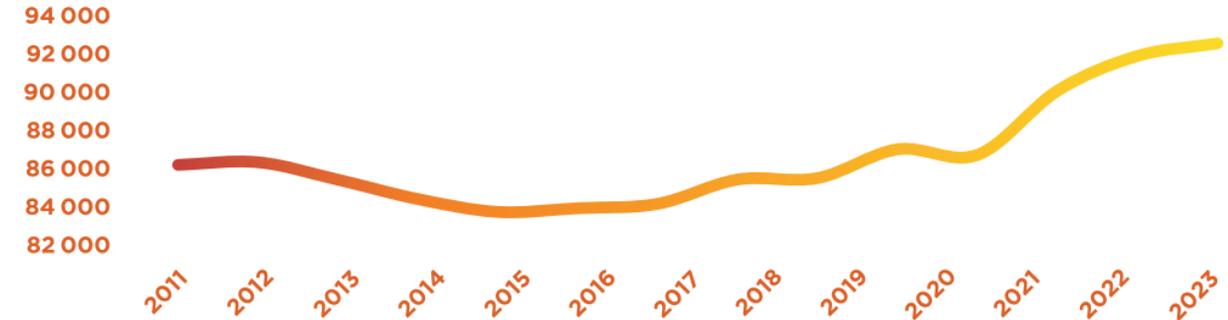
Pour tous renseignements :
www.grandreims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Les enjeux pour 2050

- Maintenir et développer les **filières motrices** du territoire et accompagner les mutations à l'œuvre
- Investir et développer d'autres **filières d'avenir**, notamment la **Recherche et Développement (R&D)** et le numérique
- Engager une transition vers une économie plus **durable** et plus **responsable**
- **Renouveler** et **optimiser les zones d'activités** afin de répondre à tous les besoins
- Accompagner le développement du **tourisme**

Évolution des effectifs salariés du secteur privé dans le Grand Reims



Source : ACOSS - Traitements AUDRR 2021

Exemples de leviers pour atteindre de la trajectoire ZAN



- **Requalification** des zones d'activités économiques
- Recyclage des **friches**
- Construction uniquement en réponse à un **besoin avéré** de surface économique



Les enjeux pour 2050

- **Soutenir et renforcer la filière agricole et viticole**
- **Soutenir et encourager le développement de l'agriculture biologique**
- Assurer la **transmission** à venir des exploitations agricoles et viticoles
- Améliorer le **dimensionnement** des infrastructures routières
- Accompagner la **diversification** des exploitations dans le **respect de l'activité agricole et des paysages**



67 %
DE L'OCCUPATION DE L'ESPACE



Exemples de leviers pour atteindre de la trajectoire ZAN



- **Préservation des sols de bonne qualité agronomique**
- **Préservation des espaces agricoles**
- **Compensation de la consommation de surfaces agricoles par des opérations de renaturation**



Les enjeux pour 2050

- Un **équilibre** à trouver entre les secteurs en faible croissance et les secteurs plus dynamiques
- Des besoins en **logements supplémentaires** jusqu'en 2038 à mieux répartir pour limiter la périurbanisation et maintenir les équilibres territoriaux
- Une **rénovation et une amélioration** du parc de logements existant à favoriser, en particulier dans les secteurs aux plus forts besoins : Centre, Ouest et Sud
- Une offre **sociale** à rééquilibrer sur le territoire
- Des logements de **typologies diversifiées** à produire pour répondre à l'ensemble des besoins
- Des **parcours résidentiels** à fluidifier en assurant la **solidarité**

Au cours des dix dernières années



Source : INSEE RP 1999-2011-2021 - Traitement AUDRR

Part des personnes âgées de 65 ans ou plus



Nombre moyen d'occupants par résidence principale



Exemples de leviers pour atteindre de la trajectoire ZAN

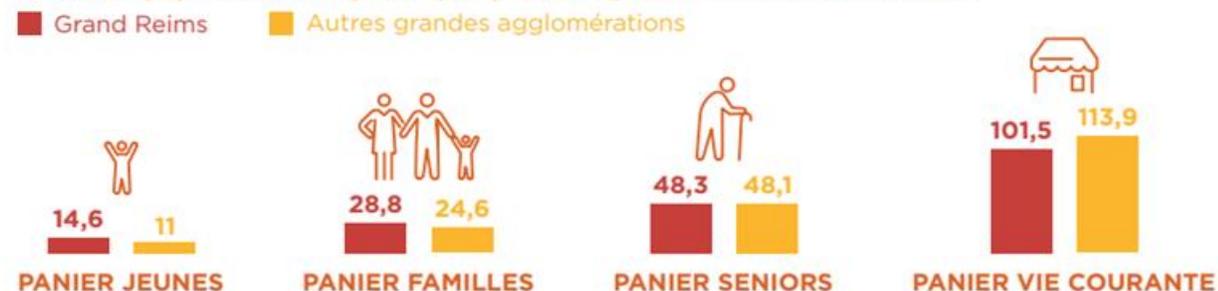


- **Renouvellement urbain**
- **Recyclage des friches**
- **Mobilisation des logements vacants**
- **Construction uniquement en réponse à un besoin avéré de logements**
- **Construction durable**
- **Optimisation des densités résidentielles**

Les enjeux pour 2050

- Développer un territoire à **taille humaine** offrant une **bonne qualité de vie**
- Mailler le territoire et rendre **accessibles** les équipements, services et commerces de proximité
- **Lutter** contre la **désertification médicale**
- Maintenir les **seniors** sur le territoire
- **Compléter** l'offre actuelle par une nouvelle offre adaptée aux **enjeux climatiques et sociaux**

Taux d'équipement comparés par panier* (pour 10 000 hab) en 2021



Les paniers « jeunes », « familles » et « seniors » sont supérieurs à la moyenne des autres grandes agglomérations françaises

Source : INSEE - BPE 2021

Exemples de leviers pour atteindre de la trajectoire ZAN



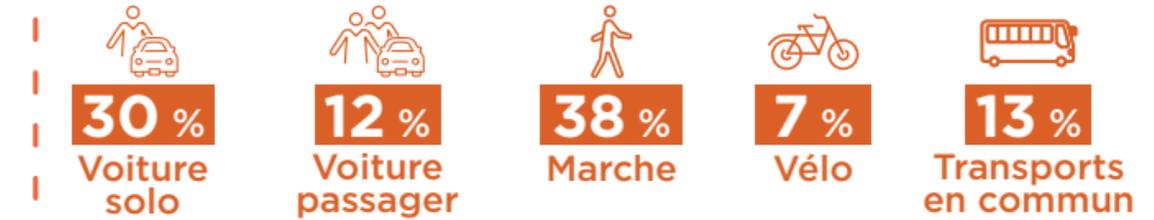
- **Maintien et renforcement des équipements et de services de proximité, au plus près des habitants**
- **Requalification des équipements existants**
- **Mobilisation des équipements vacants**
- **Développement des circuits courts...**



Les enjeux pour 2050

- Recentrer l'organisation urbaine pour **limiter les déplacements**
- Développer **les modes alternatifs à la voiture** et à l'autosolisme
- Développer l'**intermodalité** en faveur des transports en commun et des mobilités douces

OBJECTIF PART MODALE EN 2030



Source : PCAET du Grand Reims 2022

Exemples de leviers pour atteindre de la trajectoire ZAN



- Organisation de l'offre de logements, d'équipements et de services à proximité des axes de transport et des dessertes de transports en commun
- Soutien au covoiturage, création de pôles intermodaux (parkings relais)
- Poursuite du développement du réseau de transport en commun (BHNS) et l'extension du réseau cyclable



Les enjeux pour 2050

- Préserver et valoriser les **paysages**, les **espaces** et les **ressources** naturels, agricoles et forestiers
- Préserver et gérer le **patrimoine urbain, architectural et souterrain**
- Préserver la **Trame Verte et Bleue**
- Participer à la **réduction** des **consommations énergétiques** et des émissions de **gaz à effet de serre**
- Accompagner le développement des **énergies renouvelables**
- Limiter l'exposition des populations aux **pollutions et nuisances**



Exemples de leviers pour atteindre de la trajectoire ZAN

- **Préservation des éléments structurants de la TVB et du paysage** : boisements, haies, mares, berges des cours d'eau...
- **Rénovation énergétique des bâtiments existants**
- **Végétalisation et requalification des espaces publics et des constructions**



4. Les grandes orientations du PAS débattus lors du conseil communautaire du 22 décembre 2023



Pour tous renseignements :
www.grandreims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Le PAS débattu en Conseil Communautaire le 21/12/2023

« *Faire le choix d'un territoire à taille humaine, exemplaire en matière de neutralité carbone et de transition* »

1



Se réinventer

Conduire une stratégie
d'attractivité économique
ambitieuse

2



Se resituer

Bâtir une politique de **solidarité
désirable** pour devenir un territoire
de choix

3



Se rassembler

S'engager dans les **transitions**
pour devenir **un territoire
plus sobre et plus durable**

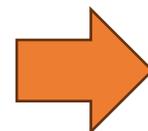


1



Se réinventer

Conduire une stratégie
d'attractivité économique
ambitieuse



- Développer et encourager la diversification du **tissu économique** sur le territoire
- Développer les **filières motrices** de l'économie locale
- Renforcer la **stratégie** d'aménagement et de développement économique

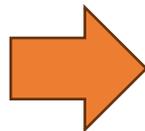


2



Se resituer

Bâtir une politique de **solidarité
désirable** pour devenir un territoire
de choix



- Concrétiser / Conforter le **destin communautaire** et assurer le rayonnement du territoire dans son ensemble
- Développer **une stratégie d'attractivité** résidentielle, économique et touristique autonome et solidaire
- Accroître la **notoriété** du territoire du Grand Reims

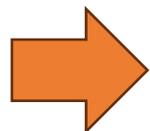


3



Se rassembler

S'engager dans les transitions
pour devenir un territoire
plus sobre et plus durable



- Assurer un **développement soutenable de la ressource foncière**
 - ✓ Valoriser et exploiter le foncier disponible
 - ✓ Limiter la consommation foncière et tendre vers le « Zéro artificialisation nette »
- **Préserver et valoriser les ressources du territoire**



5. En cours de rédaction : le DOO



Pour tous renseignements :
www.grandreims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Partant du choix assumé d'équilibrer et de mailler le développement territorial, le DOO propose un « MODÈLE » promouvant un développement urbain qualitatif mettant en synergie des RÉSEAUX



Réseau urbain

Support d'une urbanisation équilibrée et économe en espaces



Réseau économique et social

Facteur de dynamisation et d'attractivité territoriales



Réseau agri-viticole

Facteur de compétitivité locale



Réseau vert et bleu

Vecteur de préservation des ressources naturelles et valorisation du cadre de vie



Réseau de mobilité

Support d'une urbanisation interconnectée

- **Affirmer le rôle de chaque territoire**
- **Optimiser et limiter la consommation foncière pour répondre aux besoins**

- Assurer le développement économique **équilibré et diversifié**
- Renforcer **qualitativement** les ZAE

- **Préserver et maîtriser** les espaces naturels, agricoles et forestiers
- **Valoriser les espaces agri-viticoles** notamment dans leur fonction nourricière

- Valoriser et le **cadre de vie, les paysages, la biodiversité ...**
- Constituer une **armature verte et bleue**
- Gérer durablement l'eau

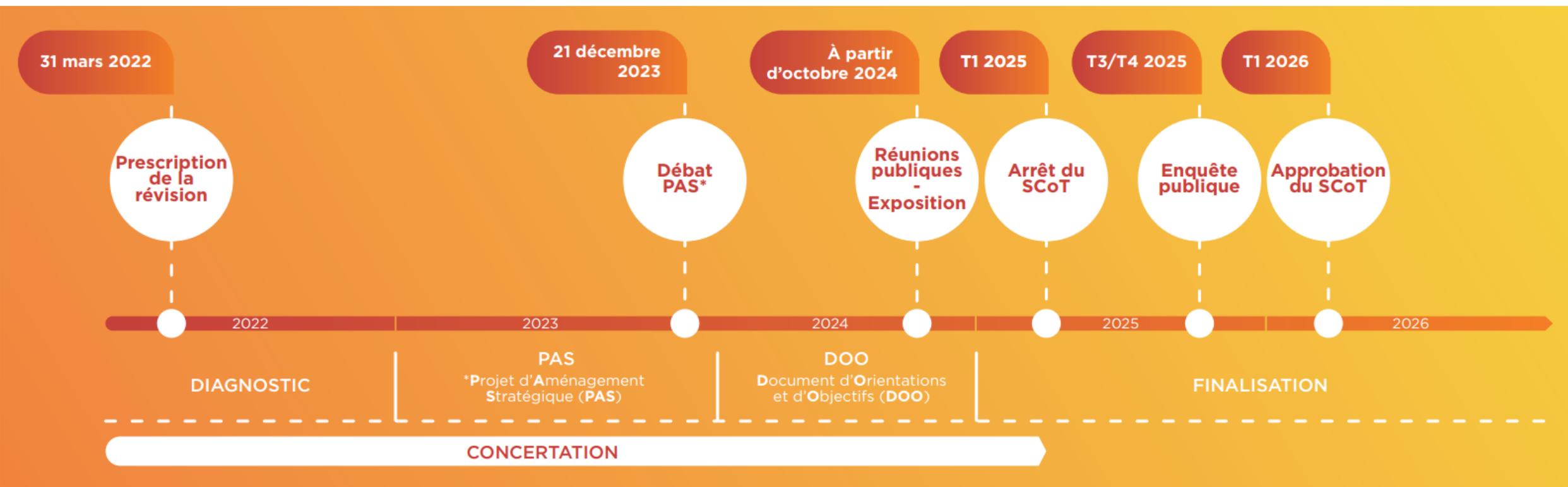
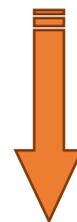
- Assurer le développement d'une **mobilité durable**, alternative à l'autosolisme
- Organiser le **rabattement vers les lieux privilégiés de dessertes**

6. Les prochaines étapes de la démarche



Pour tous renseignements :
www.grandreims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE





Débat avec la salle

Pour tous renseignements :
www.grandreims.fr



Vous souhaitez vous exprimer ?

● Une adresse mail

scot@grandreims.fr



● Un registre de concertation



Un registre papier

Disponible dans les pôles territoriaux

● Une adresse postale

| Révision du Schéma de Cohérence
| Territoriale
| à Monsieur le Président de la
| Communauté Urbaine du Grand Reims
| 3 rue Eugène Desteuque
| 51100 REIMS.